



SANTÉ BIEN-ÊTRE AUTONOMIE

Partenariat du Grand-Orly Seine Bièvre - Acteurs de la santé

Les instances du Grand-Orly Seine Bièvre ont voté le renouvellement des conventions de partenariats avec ses partenaires et le soutien financier à leurs actions.

Publié le 10 mars 2022

De nombreuses conventions de partenariat avec des acteurs du territoire avaient été établies à la naissance de l'établissement public territorial en 2016, et s'achevaient à la fin 2021.

Le bureau et le conseil territorial ont décidé de renouveler ces conventions avec ces acteurs intervenant en tout ou partie sur le domaine « Santé Bien-être Autonomie ».

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la nouvelle de route du territoire Grand-Orly Seine Bièvre en faveur du développement économique et de l'emploi établi jusqu'à la mi-mandat (2024).

Ces conventions ont été renouvelées avec :

- › Le pôle de compétitivité : [Medicen Paris Région](#) ↗,
- › Le cluster : [Cancer Campus](#) ↗,
- › Les associations : [Cancer contribution](#) ↗, [FuturAge-Pôle Charles Foix](#) ↗, [Campus urbain](#) ↗.

Le Grand-Orly Seine Bièvre a également renouvelé son adhésion auprès de plusieurs acteurs intervenant sur ce champ, avec qui, même sans convention spécifique, une collaboration fructueuse s'effectue : les pôles de compétitivité [Cap Digital](#) ↗, [Systematic-Paris-Région](#) ↗.

D'autres conventions seront également renouvelées dans le courant de l'année.

